

E-MTB DEMO RACE METTET

DIMANCHE 9 JUIN 2019

1. DEFINITION

Le 9 juin 2019, RUMESM organise la 1ère édition du E-MTB de Mettet sur le circuit "Jules Tacheny" à Mettet. Cette épreuve est régie par le code sportif national de la FMB et par le présent règlement particulier.

Le E-MTB (E-VTT) est une compétition individuelle réservée aux E-Bikes à assistance électrique qui se déroule sur un circuit fermé. Elle a pour but de vérifier la fiabilité des E-Bikes et l'habileté des coureurs.

Le coureur s'engage à respecter ces règlements par son inscription.

2. CIRCUIT

L'épreuve se déroulera sur un circuit mixte (gravier, herbe, terre) et plusieurs obstacles tracé au site du circuit.

3. PILOTES ADMIS

L'épreuve est accessible aux propriétaires d'un vélo VTT avec assistance électrique ou aux personnes à qui ce type de vélo a été mis à disposition par l'organisateur. Une licence 1 manifestation est incluse dans le prix d'inscription.

Les catégories suivantes seront prévues au programme de la manifestation :

- **Classe jusqu'à 25 km/heure**
- **Classe + 25 km/heure**

Des entraînements libres / testes sur le circuit sont prévues pour chaque catégorie de 10h00 à 14h00.

4. VELOS ADMIS

Un E-Bike est un deux-roues fonctionnant avec deux sources d'énergie, une puissance par pédale humaine et un moteur électrique, qui fournit une assistance uniquement lorsque le coureur pédale.

Catégories:

jusqu'à 25 km/heure : E-Bike équipé d'un moteur d'une puissance nominale maximale continue de 250 W et dont l'assistance ne dépasse pas 25 km/h.

+ 25 km/heure : E-Bike équipé d'un moteur d'une puissance nominale maximale continue de plus de 250 W et dont l'assistance peut dépasser les 25 km / h sans dépasser les 45 km/h.

5. NUMEROS DE COURSE

l'organisateur fournira sur place les numéros de course aux coureurs inscrits.

6. INSCRIPTIONS

Le droit d'inscription est de 25 EUR à payer à RUMESM. Le prix de l'inscription comprend le coût de la licence 1 manifestation (assurance individuelle), l'accès à Bikersland et la participation à la course E-MTB.

Le formulaire d'inscription est disponible via <https://www.bikersland.be/e-bike/>. L'inscription et le paiement doivent être en ordre d'ici **le 9 juin 2019**.

Toutefois, les inscriptions seront automatiquement clôturées une fois que 25 pilotes se seront inscrits.

7. ASSURANCE

Le RUMESM a souscrit une assurance Responsabilité Civile couvrant la responsabilité des pilotes en cas d'un accident lors de l'épreuve. Cette assurance est conforme aux législations belges.

8. CONTROLES ADMINISTRATIFS – CONTROLES TECHNIQUES

Les contrôles administratif et technique auront lieu le dimanche 9 juin de 15h30 à 16h15 dans la zone de départ.

Les participants doivent porter un casque (vélo) et des vêtements de protection sont recommandés.

9. CHRONOMETRAGE

Le chronométrage est fourni par le Collège national pour le chronométrage de la FMB. Un transpondeur sera remis aux participants par le collège FMB lors des vérifications administratives.

10. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

À 16h20, les participants doivent être présents dans la zone de départ et la direction de course déterminera l'établissement de la grille de départ. Tous les participants seront placés sur une ligne.

Le départ est donné à 16h30 avec un coup de fusil ou par l'abaissement du drapeau belge par un officiel.

Après 1 heure de course, un panneau "1 tour" sera présenté pour indiquer que le dernier tour a lieu.

11. PRIX

Les trois premiers coureurs de chaque catégorie doivent se présenter sur le podium après la course pour recevoir les prix.

12. MODIFICATION DU REGLEMENT

L'organisateur a le droit, en accord avec le Directeur de course, de modifier le présent règlement particulier lorsqu'il estime nécessaire pour le bon déroulement de l'épreuve.

13. RECLAMATIONS

Uniquement les réclamations qui sont introduites conformément au Code Disciplinaire FMB, le code sportif FMB et ce règlement particulier seront pris en compte.

14. OFFICIELS

Directeur de course: Peter Goris,
Adjoints: Marc Collet, Marc Parizel
Commissaire d'organisation: Heikki Sermon
Resp. technique : Patrik Roels
Chronométrage: Danny Nijs, An Houben

15. ORGANISATEUR

RUMESM asbl
Personne de contact: Heikki Sermon –Rue Saint Donat 6 – 5640 Mettet
GSM +32 477 29 40 42 ; E-mail heikki.sermon@circuit-mettet.be
Internet: www.bikersland.be